

**ECOLE MATERNELLE CHATELET**

25, rue de la Charpenterie, 45000 Orléans

Directeur : Monsieur DESCOUT

Tél. : 02 38 53 74 68

ecm-chatelet-orleans@ac-orleans-tours.fr

Elu : Madame Catherine MAUROY

Quartier : Bourgogne

**Compte-rendu du Conseil d'Ecole****Du 7 novembre 2011****Présents :**

- Elue : Mme MAUROY
- Représentants des parents d'élèves : Mmes ABOUSSI, DEHES, GONZALEZ ORTIZ, M. HERMANCE
- Enseignants : Mmes DUMENIL, LE CHAFFOTEC, NUHN, M. DESCOUT et OUVRIER-BUFFET
- DDEN : Mme BRAILLON

**Excusés :**

- Mme DUMERAIN, directrice du CLSH
- Mme AGUILLON (représentée par son mari)
- Membre du RASED : M. AMIRAULT Maître E
- Référent périscolaire : M. MAITE
- ATSEM

**Date du prochain Conseil d'école :**

13 février 2012, 17h30

**1. Installation du conseil d'école**

Suite aux élections des représentants de Parents d'élèves au conseil d'école, la composition du conseil a été modifiée. Les représentants de parents d'élèves sont pour cette année Mesdames ABOUSSI, AGUILLON, DEHES, GONZALEZ ORTIZ, et M. HERMANCE, (liste commune des représentants de parents d'élèves de l'école du Châtelet).

Le conseil se félicite du taux de participation (57 %) aux élections, ce qui donne d'autant de poids et de légitimité à ce conseil, réellement représentatif des parents de l'école.

**2. Structure de l'école**

102 élèves sont inscrits à l'école, soit une légère progression d'effectif par rapport à l'année dernière, répartis en 4 classes :

- une classe de petite section (25 élèves) avec M. DESCOUT et Mme NUHN pour enseignants et Mme MACHICOANE pour A.T.S.E.M. ;
- une classe de petite et moyenne sections (25 élèves (8 petits/17 moyens)) avec Mme LE CHAFFOTEC pour enseignante et Mme DUTERTRE pour A.T.S.E.M. ;
- une classe grande section (25 élèves) avec M. OUVRIER-BUFFET pour enseignant et Mme MILLET pour A.T.S.E.M.

- une classe de moyenne et grande sections (27 élèves (22 moyens/5 grands)) avec Mme DUMENIL pour enseignante et Mme GUYON pour A.T.S.E.M.

### **3. Respect des horaires**

M. DESCOUT évoque le problème des retards récurrents de certains parents. Ces retards se font au détriment des enfants qui ne peuvent bénéficier d'un accueil serein. Ils entraînent une perturbation du fonctionnement des classes (ATSEM qui doivent s'absenter de leur classe pour répondre à l'interphone) et de l'école (commandes des repas du midi). De plus, ces retards génèrent des problèmes de sécurité : la porte de l'école est ouverte à plusieurs reprises le matin après l'heure de début de la classe, et surtout, la porte n'est parfois pas refermée par les retardataires mettant en défaut la sécurité de l'école.

Dorénavant, le nombre de retards sera noté et sanctionné par l'envoi d'un courrier d'avertissement officiel aux intéressés par M. DESCOUT.

### **4. Circulation dans la rue de la Charpenterie et signalisation de l'école**

Suite aux travaux de piétonisation, la rue de la Charpenterie n'a plus de trottoirs et la circulation se fait à double sens. Les parents ont remarqué que les véhicules roulent plus vite et que la rue est plus dangereuse qu'auparavant, notamment depuis que les restaurants à l'angle de la rue ont démonté leurs terrasses. Les parents ont déjà rapporté à M. DESCOUT deux incidents, sans gravité, mais qui prouvent qu'un risque existe.

Madame MAUROY, afin de rassurer les parents, annonce l'installation prochaine d'un visioflash à l'angle des rues de la Poterne et de la Charpenterie. Cette installation était prévue dès la fin des travaux, mais les procédures légales d'appel d'offre rallongent les délais de réalisation. M. DESCOUT demande l'installation de ce même équipement dans l'autre sens de circulation, côté préfecture. Madame MAUROY a pris cette demande en note. Par ailleurs, afin de préserver l'entrée de l'école du stationnement sauvage de véhicules, deux pots de fleurs ont été posés devant l'entrée de l'école par la mairie.

### **5. Aménagement de la cour de récréation**

Une dalle en béton pour le rangement des vélos doit être posée prochainement. Une demande est faite pour y installer un râtelier à vélos (de 5 à 10 places). M. DESCOUT demande qu'une cabane de jardin puisse être installée sur cette dalle de béton afin de permettre le rangement des jeux de cour.

### **6. Projet des classes**

Pour les PS/MS : Parc de la Charbonnière ; correspondance scolaire ; cahier de réussite et abécédaire ; élevage de coccinelles ; répétitions de l'orchestre d'Orléans et visite de la caserne des pompiers.

Pour les MS/GS : Parc de la Charbonnière ; activité cuisine mensuelle ; cahier de vie de la classe ; cahier de réussite ; concert des JMF.

Pour les GS : parc de la Charbonnière ; piscine ; classe Poney ; liaison GS/CP hebdomadaire (élèves de Grande Section de la classe de MS/GS participent à ces trois projets) ; concert des JMF. ; arts/sciences « Envol ».

Pour les PS : parc de la Charbonnière ; visite de la caserne des pompiers.

Toutes les classes travailleront sur le thème de la ferme avec visite d'une ferme pédagogique en fin d'année scolaire.

### **7. Accueil périscolaire**

M. MAITE est le référent périscolaire de l'école. Il travaille avec Mlle ADAMA tous les soirs. Chaque soir, une ATSEM de l'école encadre également l'accueil périscolaire ?

La fréquentation reste stable par rapport à l'année dernière (une dizaine d'enfants le matin et une trentaine le soir).

Le conseil rappelle que le respect des horaires de garderie est également impératif. L'heure limite pour venir chercher les enfants à l'accueil périscolaire du soir est 18h00.

### **7. Divers**

Mme LE CHAFFOTEC évoque le **problème de stationnement des bus** quai du Châtelet. En effet, depuis la rentrée, les sorties des classes sont facilitées puisque les cars peuvent de nouveau stationner place de Loire, les piquets métalliques ayant été enlevés du trottoir. Cette demande avait été formulée à de nombreuses reprises lors des précédents conseils. Madame MAUROY rappelle qu'il s'agit là d'une mesure provisoire en raison des risques de stationnement sauvage qu'elle génère.

Aucun problème de stationnement n'étant à déplorer sur cette zone pour l'instant et les cars ayant toujours pu stationner sans problème ni, surtout, générer de bouchons sur les quais, M. DESCOUT demande la pérennisation de cette zone de stationnement.

**La visite médicale de PMI.** A destination des élèves de Moyenne Section a eu lieu fin octobre et début novembre à l'école.

**RASED :** Le réseau d'aide aux élèves en difficulté est composé de M. AMIRAULT, maître E et de Mme LANGLET, psychologue scolaire. Le poste de maître G n'est pas pourvu.

M. AMIRAULT intervient dans les écoles du centre ville, à temps complet. Il prendra en charge les élèves de Grande Section ayant besoin d'une aide spécifique, besoins qui auront été pointés par les enseignants. Mme LANGLET intervient à mi-temps dans les écoles du centre-ville (les lundis et mardis). Elle intervient si besoin dans les classes (pour effectuer des bilans à la demande de l'enseignant) ou auprès des familles à leur demande.

Le prochain conseil d'école se tiendra le 13 février 2012 à 17h30.

Rédigé par M. DESCOUT